



HAL
open science

Stérilité / Stérility

Elise de La Rochebrochard

► **To cite this version:**

Elise de La Rochebrochard. Stérilité / Stérility. Dictionnaire de Démographie et des Sciences de la Population, 2011, pp.453. hal-02421937

HAL Id: hal-02421937

<https://hal.science/hal-02421937>

Submitted on 20 Dec 2019

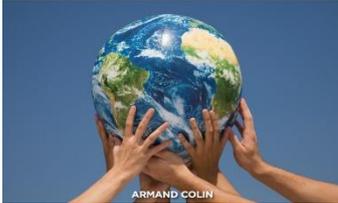
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Sous la direction de
France Meslé, Laurent Toulemon, Jacques Véron

**DICTIONNAIRE
DE DÉMOGRAPHIE
ET DES SCIENCES DE LA POPULATION**



La Rochebrochard Elise (de), **2011**, « Stérilité / Sterility ». In : France Meslé, Laurent Toulemon, Jacques Véron (sous la direction de), **Dictionnaire de Démographie et des sciences de la population**, Editions Armand Colin – Ined, ISBN : 978-2200347444, p. 453.

Stérilité

Sterility

Incapacité totale et définitive à obtenir une conception*.

La stérilité provient le plus souvent d'une obstruction totale ou de l'absence des deux trompes de Fallope chez la femme ou d'une azoospermie sécrétoire [absence de spermatozoïdes dans le sperme] chez l'homme. Le terme de stérilité doit être distingué des termes infécondité* et infertilité* (voir Fertilité) pour désigner l'absence de survenue d'une naissance* ou une altération de la fertilité*. Ainsi, on parle souvent de « consultations pour stérilité » alors qu'en réalité, la majorité des couples viennent consulter au motif d'une infécondité (absence de naissance*) et que la majorité d'entre eux connaissent en réalité une faible fertilité (infertilité, hypofertilité), les cas de véritable stérilité étant rares. En dehors des cas pathologiques, la stérilité est l'état naturel s'installant chez la femme après la ménopause*.

Notons que s'il faut être deux pour faire un enfant et que la notion de fertilité* ne prend sens qu'au niveau du couple, il n'en va pas de même pour la stérilité. Une femme ou un homme peut avoir des caractéristiques reproductives la ou le mettant dans l'incapacité de procréer quel que soit son partenaire : dans ce cas, elle ou il est qualifié(e) de stérile (entraînant une stérilité du couple). On distingue les stérilités primaires (cas où l'individu/le couple n'a jamais eu de naissance) et les stérilités secondaires (cas où l'individu/le couple a eu au moins une naissance avant l'acquisition de la stérilité).

Les démographes ont cherché à estimer le niveau de stérilité des populations, c'est-à-dire la proportion de couples qui se trouvent, dès leur jeune âge, dans l'incapacité totale et définitive d'obtenir une conception*. Leur approche repose sur l'observation de la proportion d'unions qui restent infécondes durant l'ensemble de la vie reproductive (en pratique une vingtaine d'années entre le mariage, vers 25 ans, et la fin de la vie reproductive). Une telle approche est impossible dans les populations contemporaines où l'on observe d'une part des infécondités volontaires et d'autre part des naissances chez les couples stériles grâce aux techniques d'assistance médicale à la procréation*.

Les démographes ont donc mesuré la fécondité dans des populations en régime de « fécondité naturelle », en l'absence de comportement volontaire de limitation des naissances ou de lutte contre la stérilité, en particulier les populations de l'Europe ancienne. À partir de ces sources historiques, on estime que 5 % des couples présentent une stérilité vers 25 ans (Vincent, 1950). Cette proportion de couples stériles augmente rapidement avec l'âge de la femme : en régime de fécondité naturelle, 50 % des unions sont déjà définitivement infécondes lorsque la femme est âgée de 40 ans. Ces observations ont conduit les démographes à proposer l'hypothèse d'une acquisition de la stérilité plusieurs années avant la ménopause* (Trussell et Wilson, 1985).

 TRUSSELL J., WILSON C., 1985, « Sterility in a population with natural fertility », *Population Studies*, 39, 2, p. 269-286.

VINCENT P., 1950, « La stérilité physiologique des populations », *Population*, 5, 1, p. 45-64.

N.B. L'astérisque renvoie à la définition d'un mot ou d'une expression figurant dans le dictionnaire. S'il s'agit d'une expression, il est placé après le dernier mot de celle-ci.